

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 juillet 2009

---

FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE - (n° 1793)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 226

présenté par  
M. Vercamer

-----  
à l'amendement n° 25 de Mme Brunel  
-----

**à l'ARTICLE 20**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« peut être »

le mot :

« est ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement se justifie par son texte même.